



MYCAL-EX

Traitement et prévention des moisissures

1. Description

Destructeur de moisissures en phase aqueuse, sans chlore.

Agit de façon préventive et curative sur les surfaces intérieures affectées de pollution bactérienne.

Mycal-Ex est un traitement écologique et sans danger qui remplace avantageusement les produits à base de chlore et biocides.

Couleur : transparent, légèrement jaunâtre.

2. Destination

Il est recommandé après avoir effectué le traitement avec Mycal-Ex d'appliquer la peinture anti-moisissures KEIM MYCAL-TOP.

3. Caractéristiques techniques

Mycal-Ex se transforme par réaction chimique en eau.

- . phase aqueuse.
- . fort pouvoir oxydant.
- . Respecte l'environnement, dans résidu.
- . Sans solvants, sans odeur.
- . Perméabilité à la vapeur d'eau importante.

4. Caractéristiques

pH : 2

Densité: 1g/cm³

5. Application du produit

Fixer les spores de moisissures en appliquant Mycal-Fix sur les zones contaminées puis laver à l'eau et laisser sécher le support.

Appliquer Mycal-Ex pur ou dilué avec 2 volumes d'eau en cas d'application sur des surfaces importantes.

Application à la brosse.

Produit très concentré. Ne pas pulvériser. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection lors de l'application. Porter un masque de protection en cas de risques de diffusion des spores dans l'air.

Avertissement :

L'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis.

Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5m² ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées.

La réapparition de moisissures ne peut être exclue dans certains cas d'exposition extrême.

6. Conditions climatiques

Température > 5°C.

7. Temps de séchage

Attendre 12h minimum avant recouvrement en peinture.

8. Consommation

Env. 0,1 L/m² pour une application non diluée.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support.

9. Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

10. Conservation

Température comprise entre +5° et +35°C.

11. Destruction

Ne recycler que les emballages vides.

Code CED : 07 07 99

12. Réglementation produits dangereux

Xn _ nocif . Contient du peroxyde d'hydrogène.

R22 – R41 – S2 – S17 – S 23 – S 26- S 35- S36/37/39

S46 – S 51

13. Conditionnement

Seau plastique : 1L – 5L - 25L